

## DOSSIER D'INSCRIPTION

### Seconde Générale et Technologique

Aucun dossier d'inscription ne sera accepté au lycée Honoré d'Urfé si l'élève ne figure pas **sur les listes AFFELNET** transmises par les services de la DSDEN 42.

Le dossier d'inscription est entièrement téléchargeable, il est à imprimer (**pas de recto-verso**), à remplir et à rapporter directement au secrétariat du lycée Honoré d'Urfé (entrée rue de l'Égalerie – niveau 2) – **aucun dossier d'inscription ne sera traité par courrier**.

A condition que tous les documents soient **signés par les responsables légaux**, le dossier d'inscription peut être rapporté par l'élève. Toutefois, pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à l'**internat** la présence des parents est conseillée.

Afin de gérer dans les meilleures conditions le retour des dossiers d'inscription, merci de respecter le calendrier suivant établi par collège d'origine :

DATE DE DEPOT DU DOSSIER	HORAIRES	COLLEGES
Jeudi 1er juillet 2021	9h00 – 11h00	Collège Honoré d'Urfé – ordre alphabétique du nom de famille : A à H
	11h00 – 13h00	Collège Honoré d'Urfé – ordre alphabétique du nom de famille : I à Z
	14h00 – 17h00	Collèges : Gambetta et Saint-Régis
Vendredi 2 juillet 2021	9h00 – 13h00	Autres collèges + redoublants
	14h00 – 17h00	

**Tout dossier envoyé ou déposé au lycée en dehors des plages horaires définies ne sera pas accepté.**

**Ne seront inscrits sur les listes de l'établissement : uniquement les élèves affectés par AFFELNET et ayant déposé leur dossier d'inscription dûment rempli et accompagné des pièces jointes demandées (voir liste page suivante) aucun dossier incomplet ne sera accepté.**

# Le Pass Région



Commandez le **pass région**  
avant de venir vous inscrire



## Pour qui ?



Quelle que soit ta situation (lycéen, apprenti, jeune en missions locales, étudiant en formations sanitaires ou sociales...) en Auvergne-Rhône-Alpes, tu as peut-être droit au « Pass'Région » et à ses nombreux avantages.

## Comment obtenir mon « Pass'Région » ?

Je commande mon Pass'Région [en ligne](#) ou depuis l'application smartphone Pass'Région.

Dès que mon établissement aura validé ma commande, le Pass'Région me sera adressé **sous 2 semaines**.

<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm>

Nous validerons votre pass après  
l'inscription

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## Seconde Générale et Technologique

**Procédure :** les dossiers d'inscription ont été construits de manière à limiter au maximum le nombre d'impression inutile, certains documents sont à imprimer obligatoirement et à rapporter au lycée Honoré d'Urfé, d'autres vous délivrent des informations et peuvent être simplement téléchargés. Nous vous invitons à prendre connaissance du dossier dans sa globalité et d'imprimer par la suite les documents dont vous aurez besoin.

Si toutefois vous n'avez pas la possibilité d'imprimer les documents nécessaires, le retrait des dossiers papier sera possible à partir du **jeudi 24 juin 2021**.

### Documents à imprimer et à rapporter obligatoirement au lycée Honoré d'Urfé

- Fiche d'inscription en seconde: il s'agit de la fiche sur laquelle l'élève fera le choix de ses langues vivantes et éventuellement d'une option facultative.
- !** Si votre enfant est affecté dans une **section spécifique**, vous veillerez à bien cocher : **ABIBAC - ESABAC - Course d'Orientation** ou s'il souhaite choisir la section **EURO allemand ou EURO italien**.
- Fiche de renseignements
- Fiche autorisation parentale

### Documents à imprimer et à rapporter uniquement pour les élèves demi-pensionnaires

- Fiche d'inscription au restaurant scolaire. Un chèque de 48€ devra être joint à la demande afin d'alimenter la carte de self.

### Documents à imprimer et à rapporter uniquement pour les élèves internes

- Dossier d'internat

### Pièces à joindre obligatoirement

1 photo d'identité pour les élèves externes et demi-pensionnaires - 3 photos pour les élèves internes

### PLANNING DE LA RENTREE 2021-2022

Jeudi 2 septembre 2021	Accueil des élèves <b>internes</b> de 2ndes entre 8h30 et 10h00.
Jeudi 2 septembre 2021	Accueil de tous les élèves de 2ndes de 10h00 à 12h00 et de 14h à 17h.
Lundi 6 septembre 2021	Démarrage des emplois du temps provisoires.

Lycée Honoré D'Urfé  
 1 impasse le Châtelier  
 BP 90259  
 42012 ST ETIENNE Cedex 2

NOM et Prénom de l'élève :

Etablissement d'origine :

Classe 2021/22 :

- Section :  européenne allemand  
 binationale allemand ABIBAC \*  
 binationale italien ESABAC \*  
 sportive Course d'Orientation \*

## Inscription en SECONDE

Année scolaire 2021-2022

**Langue vivante A :**

- Anglais       Allemand (ABIBAC)       Italien (ESABAC)

**Langue vivante B :**

- Allemand       Anglais (ABIBAC/ESABAC)       Espagnol       Italien       Portugais

**Choix des options facultatives :**

- A !** - Section sportive COURSE d'ORIENTATION : Aucune option possible  
**- ABIBAC – ESABAC :**  Théâtre

**Options facultatives 3h - 1 seule option possible : \*\***

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Italien LV3 ***                              | <input type="checkbox"/> Musique et Pratique Collective |
| <input type="checkbox"/> Langue et Culture de l'Antiquité - Latin *** | <input type="checkbox"/> Cinéma audio-visuel            |
| <input type="checkbox"/> Histoire des arts                            | <input type="checkbox"/> Théâtre                        |
| <input type="checkbox"/> Arts plastiques                              |   |

**N.B : l'inscription à une option facultative vaut engagement pour une année scolaire**

Date, nom et signature du responsable légal ou de l'élève majeur :

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2021 .....

\* L'entrée dans les sections binationales et sportive est conditionnée par un recrutement sur dossier

\*\* l'ouverture d'une spécialité ou d'une option est conditionnée à l'effectif (10 minimum)

\*\*\* pour choisir ces options en 1<sup>ère</sup> Générale, il faudra les avoir suivies en seconde

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2021/2022

Cette fiche doit être complétée par les responsables légaux et remplie avec le plus grand soin et sous leur propre responsabilité. De la fiabilité des informations qu'elle contient dépendent des opérations de gestion très importantes : inscription aux examens, délivrance de diplômes, certificats de scolarité, attestations, vie scolaire...

Attention : toutes les rubriques doivent être remplies obligatoirement – Cette fiche est confidentielle et reste la seule propriété de l'établissement.

## É L È V E

Nom ..... Prénoms ..... Sexe M / F

Né(e) le ..... / ..... / ..... à : Département ou Pays ..... + Ville .....

Nationalité :

Régime demandé :  Interne  Interne externé  Demi-pensionnaire  Externe

## A N N E E S C O L A I R E P R E C E D E N T E

Etablissement et Ville/Département 2020-21 : .....

Public / Privé Classe 2020-21 : .....

Adresse : ..... Ville : .....

Etiez-vous boursier en 2020-21 ? : Oui / Non

## R E S P O N S A B L E S D E L ' E L E V E

Responsable 1  Responsable 2  Mère seule  Père seul  Autre (précisez) : .....

Nombre total d'enfants à charge : .....

Autorise à communiquer les coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui :  Non

## R E S P O N S A B L E L E G A L 1 O U T U T E U R

Nom ..... Prénoms .....

Adresse personnelle : N° ..... Rue .....

Code Postal ..... Ville .....

 Personnel : .....  Portable : .....

Adresse mail : ..... @.....

Situation emploi :  Activité  Chômage  Retraite  Autre

Profession : .....

## R E S P O N S A B L E L E G A L 2 O U T U T E U R

Nom ..... Prénoms .....

Adresse personnelle : N° ..... Rue .....

Code Postal ..... Ville .....

 Personnel : .....  Portable : .....

Adresse mail : ..... @.....

Situation emploi :  Activité  Chômage  Retraite  Autre

Profession : .....

Adresse où réside l'élève :  Chez les parents  Chez le responsable légal 1  Chez le responsable légal 2

Autre, précisez : .....

Autre personne à contacter (Nom et Prénom) : .....

Lien de parenté : .....

 Personnel : .....

**Nous certifions sur l'honneur la sincérité des informations communiquées.**

A Saint-Etienne, le \_\_\_\_\_

Signature de l'élève

Signature des parents

**Nom et Prénom :** .....

**Classe :** .....

Je soussigné(e) : .....

Agissant en qualité de      Père                    Mère                    Tuteur (1)

- Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte informatique, sur le site internet du lycée (<http://www.honoredurfe.eu>) et m'engage à les respecter.
- Autorise le chef d'établissement en cas d'accident ou d'urgence à faire pratiquer les premiers soins dans le service hospitalier le plus proche.
- Autorise le chef d'établissement à utiliser la photographie de mon fils, ma fille (1) dans le cadre de sa formation (réalisation du trombinoscope du lycée, vie lycéenne,...).
- Autorise le chef d'établissement à enregistrer et à diffuser sur la web radio du lycée la voix de mon fils, ma fille (1) dans le cadre des projets pédagogiques.

Fait à ..... le .....2021

(1) Rayer la mention inutile

**Signatures**

Le père

La mère

L'élève

**Document à remettre le jour de l'inscription**

NOM de l'élève : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : ...../...../.....

PHOTO

Classe :	2021-2022
----------	-----------

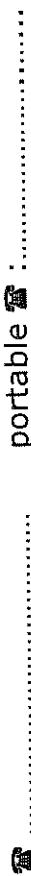
## AUTORISATIONS DE SORTIE

### Sortie du mercredi après-midi

- J'autorise mon enfant*    *Je n'autorise pas mon enfant*  
à sortir librement le mercredi de 14h00 à 18h30.

Signature :

### NOM Prénom du (des) responsable(s) légal (aux) :

Adresse \_\_\_\_\_  
Adresse mail : .....@.....  
 portable : .....  
portable élève.....

### Absence tous les mercredi soirs

- absent tous les mercredis soirs  
 dormira à l'internat tous les mercredis soirs.  
*En cas d'absence exceptionnelle, les parents devront fournir une autorisation écrite, la semaine précédant l'absence.*

Signature :

### Réservé aux élèves de section CO, ABIBAC ou ESABAC :

- Dormira tous les dimanches soir (*forfait 5 nuits*)  
 Ne dormira pas les dimanches soir  
**(accueil de 20h00 à 22h00 pas de service de restauration du soir, petit déjeuner assuré le lundi matin)**

- Heure d'arrivée prévue :

NOM du correspondant (si possible) \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ 

Signature :

Signature du (des) responsable(s) légal(aux) de l'élève :



## Lycée Honoré d'Urfé

BP 90259  
1, Impasse Le Châtelier  
42014 Saint-Etienne Cedex 2  
Tél : 04.77.57.38.58  
Fax : 04.77.59.00.78



Mel : [0420042T  
@ac-lyon.fr](mailto:0420042T@ac-lyon.fr)

[www.honoredurfe.eu](http://www.honoredurfe.eu)

Le proviseur  
Philippe GRAND

Suivi du dossier :  
[philippe.grand@ac-lyon.fr](mailto:philippe.grand@ac-lyon.fr)



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## Rhône-Alpes Région INTERNAT

Année scolaire 2021-2022

### AUTORISATION EXCEPTIONNELLE DE DEPART DE L'INTERNAT

En cas de **fermeture d'urgence** demandée par le Préfet, l'Inspection Académique, la DDASS (...) pour tout problème de santé, de transport, de conditions météorologiques (épisodes neigeux) :

**J'autorise** mon fils ma fille :

– M. – Mlle.....

à quitter l'internat du lycée Honoré d'Urfé pour prendre au plus vite les transports afin de rejoindre notre domicile ou celui du correspondant.

Mon enfant se chargera de nous prévenir par ses propres moyens ou le demandera à la vie scolaire et **nous confirmerons** par mail, fax ou SMS **avoir pris connaissance de cette information**.

Dans ce cas, dès le retour de l'élève, une régularisation d'absence sera donnée à la vie scolaire.

**Je n'autorise pas** mon fils ma fille :

– M. – Mlle.....

à quitter l'internat du lycée Honoré d'Urfé et m'engage à venir récupérer mon enfant, dans l'établissement, dans les plus brefs délais.

A.....le .....

(signature)

## **FONCTIONNEMENT DE L'INTERNAT**

### **Rythme de vie :**

Les locaux de l'internat sont accessibles à partir de 18h00 tous les soirs et 14h le mercredi. Les internes déposent leurs bagages les lundi et vendredi matin à la bagagerie de l'externat prévue à cet effet.

Le fonctionnement de la bagagerie en semaine fait l'objet d'une organisation particulière chaque année.

#### **Temps forts :**

- 18h00 18h30 ouverture des bâtiments
- 18h30 19h30 repas (1<sup>er</sup> appel des internes)
- 19h45 21h00 étude obligatoire organisée sous la responsabilité des assistants d'éducation (2<sup>ème</sup> appel des internes)
- 21h00 22h00 temps libre
- 22h00 22h30 (dernier appel des internes)
- 22h30 extinction des feux
- 06h45 réveil des internes
- 07h30 fermeture des bâtiments, petit déjeuner au restaurant scolaire.

### **Les chambres :**

Le calme et le respect de l'*autre* dans les chambres sont des conditions essentielles pour garantir à chaque interne un espace personnel privilégié.

- La répartition des internes dans les chambres est de la responsabilité de l'établissement.
- Les règles de non mixité dans les chambres doivent être respectées.
- Lors de l'accueil de rentrée, une fiche relative à l'état des lieux est établie par les élèves et remises aux responsables d'internat.

Toute dégradation volontaire pourra être facturée au responsables.

- Les élèves ont la responsabilité du rangement de leur chambre afin d'en faciliter le nettoyage.
- Pour des raisons de sécurité aucun déplacement de mobilier n'est autorisé, et aucune installation d'appareil électrique (cafetière, bouilloire,...) ne sera acceptée. De la même façon est interdite l'utilisation de matériel inflammable (bougie, encens,...).
- Une armoire est mise à disposition de chaque élève afin d'y mettre ses effets personnels. L'apport d'objets de valeur est vivement déconseillé et reste sous la responsabilité de l'élève.

### **Les espaces communs :**

Des espaces collectifs mixtes sont mis à la disposition des élèves afin de préserver les espaces individuels (chambres) des internes :

- Foyers comme lieu de détente et d'activités collectives.
- Salles de travail réservé aux travaux collectifs ou individuels des internes.
- Salles de musique

Des équipements sont mis à disposition des internes dans ces lieux de détente (jeux, instruments...).

Pour des raison d'hygiène et de confort, dans l'ensemble des espaces communs (y compris couloirs et escaliers) nous demandons aux internes de circuler en utilisant les pantoufles ou chaussures d'intérieur prévues dans leur trousseau.

### **Trousseau :**

Le trousseau doit être suffisant. Il peut se composer suivant la liste indicative ci-dessous :

- Un drap housse
- 1 enveloppe de traversin
- 1 couette + la housse de couette
- Trousse + linge de toilette
- 1 paire de pantoufles silencieuses
- linge et vêtements au gré de la famille
- 1 cadenas obligatoire

## **COMMUNICATION AVEC L'INTERNAT**

Adresse mail : [internat.0420042t@ac-lyon.fr](mailto:internat.0420042t@ac-lyon.fr)

Téléphone internat : 0686882173

## REGLEMENT FINANCIER DE L'INTERNAT ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

**Pour information,l'internat est accessible aux élèves du post bac,un dossier d'inscription doit être rempli.**

### **ORGANISATION DE LA RENTREE 2021:**

Afin de contrôler les accès au restaurant scolaire, un badge, différent de celui des demi-pensionnaires, sera remis à chaque interne. Chaque interne doit remettre **une photo d'identité** et la somme de 6.70 € pour l'obtention de ce badge (**Pour les anciens internes, seuls ceux qui n'ont plus leur badge ou si celui-ci est déterioré doivent fournir 6.70 € et une photo**).

### **PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES DES INTERNES**

Le choix d'inscription à l'internat est définitif pour toute l'année scolaire. Le tarif de l'internat est **forfaitaire** et payable au cours de chacun des trois trimestres : novembre, février et mai à réception d'un Avis aux familles tenant compte des bourses, primes à l'internat et remises éventuelles. Le montant de l'internat est, à titre indicatif, de **1630.40€ (forfait 4 nuits)** et de **1793.80€ par an (forfait dérogatoire 5 nuits)**; une modification des tarifs pourra intervenir à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. En cas de perte du badge, un nouveau badge devra être acheté à l'intendance du lycée Honoré d'Urfé.

### **MODES DE PAIEMENT :**

- par **chèque libellé au nom de l'Agent Comptable du Lycée Honoré d'Urfé** à remettre au service intendance ou à lui adresser par courrier.
- en espèces : **à la caisse de Madame l'Agent comptable du Lycée Honoré d'Urfé** (Intendance).
- **en ligne sur le site du lycée** :<http://www.honoredurfe.eu>, en utilisant l'identifiant et le mot de passe remis par le service intendance.

### **REMISES SUR FRAIS SCOLAIRES DES INTERNES:**

**Remises d'ordre :** une remise d'ordre peut être accordée à la famille :

- en cas de changement d'établissement scolaire en cours de trimestre,
- en cas d'abandon des études par l'élève pour occuper un emploi,
- en cas d'absence pour une durée excédant 15 jours consécutifs pour maladie (fournir certificat),
- en cas d'absence due à un stage en entreprise
- en cas de voyages scolaires de plus de quatre jours

**Remarques :**

- ↳ toutes les remises doivent faire l'objet d'une demande écrite adressée à Monsieur le Proviseur du Lycée Honoré d'Urfé sur un formulaire à retirer à l'intendance,
- ↳ les élèves quittant l'établissement après les examens de fin d'année ne peuvent prétendre à aucune remise pour la période restant à couvrir jusqu'aux vacances ,
- ↳ le montant des remises accordées est soit déduit des frais scolaires du terme suivant, soit remboursé en cas de départ définitif de l'élève.

### **CHANGEMENT D'ADRESSE :**

Il est demandé aux familles de signaler à l'Intendance du Lycée tout changement d'adresse venant à se produire en cours d'année.

### **FONDS SOCIAL POUR LES FRAIS D'HEBERGEMENT (ne concerne pas les élèves en BTS) :**

Les familles peuvent recevoir une aide permettant de faire face à tout ou partie des dépenses.  
Elles sont invitées à prendre contact avec l'assistant(e) social(e) .

### **TOUT OUBLI ABUSIF DE BADGE SERA SANCTIONNÉ**

✗

**ACCUSE DE RECEPTION**

**A COMPLETER ET JOINDRE 1 PHOTO D'IDENTITÉ ET 6.70 € (POUR CEUX QUI N'ONT PAS DE BADGE) :**

Je soussigné(e) M..... responsable légal(e) de l'élève,

**NOM :**

**Prénom :**

**Niveau:**

déclare que celui-ci sera interne. J'ai reçu le règlement financier de l'établissement et m'engage à le respecter.

A ..... , le .....

**Signature des parents ou du tuteur,**

## **FICHE INFIRMERIE INTERNAT (CONFIDENTIEL)**

**A REMPLIR ET SIGNER PAR LES PARENTS** – Une 2<sup>ème</sup> fiche distribuée à la rentrée sera à remplir pour l'infirmierie d'externat

### **ELEVE**

Nom : ..... Prénom : .....

Classe en 21/22.....

Né(e) le : ..... à ..... Nationalité :

Adresse : ..... Ville .....

PHOTO  
(à grafer)

**PARENTS**     Mariés     Divorcés / Séparés     Célibataires

**TELEPHONE indispensable pour joindre les parents :**

- **PERE** : Nom Prénom : ..... Domicile : ..... Portable : .....
  - **MERE** : Nom Prénom : ..... Domicile : ..... Portable : .....
  - **CORRESPONDANT** : Nom Prénom : ..... Domicile : ..... Portable : .....
- Adresse : .....

### **RENSEIGNEMENTS MEDICAUX**

Date du dernier rappel DTP (diphthérite, tétanos, polio) : .....

#### **Votre enfant :**

A-t-il des problèmes de santé (à signaler en cas d'hospitalisation) ? : .....

Présente-t-il une allergie ? Si OUI à quoi ? : .....

Traitements : .....

*(Interdiction d'avoir un traitement dans les chambres d'internat, il doit être déposé et pris à l'infirmierie)*

**MEDECIN TRAITANT** : Nom : ..... téléphone : .....

***LES PARENTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT VENIR CHERCHER LEUR ENFANT MALADE (MAJEUR OU NON) SI L'INFIRMIER(E) LE JUGE NECESSAIRE.***

**En cas d'urgence un élève accidenté ou malade est transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital Nord, pour recevoir les soins jugés nécessaires par le médecin. La famille est immédiatement avertie par nos services.**

Un élève mineur peut sortir de l'hôpital seulement s'il est accompagné par sa famille.

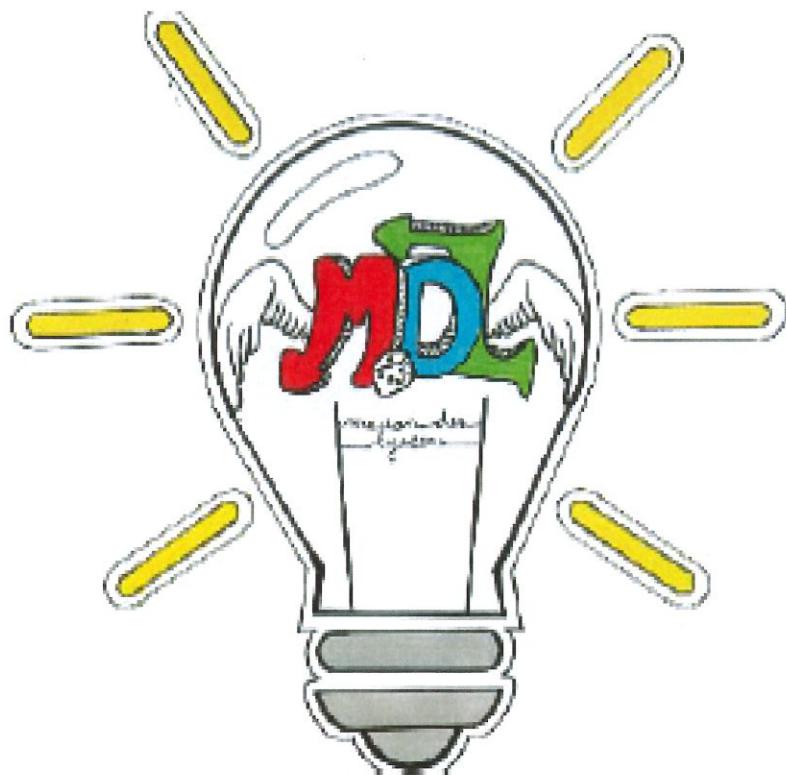
SIGNATURES précédées de la mention : « lu et approuvé »:

Fait le : ..... Le Père :

La Mère :

Le Tuteur :

# BULLETIN D'ADHESION A LA MAISON DES LYCEENS 2021-2022



---

**JE SOUSSIGNE :**

**PARENT DE L'ELEVE :**

**ENTRANT EN CLASSE DE :**

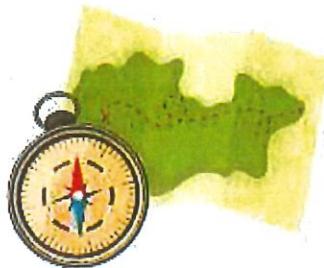
**SOUHAITE QUE MON FILS/MA FILLE ADHERE A LA MAISON DES LYCEENS DU LYCEE HONORE D'URFE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022 ; JE JOINS UN CHEQUE DE 8 EUROS A L'ORDRE DE LA MAISON DES LYCEENS (PAIEMENT EN ESPECES ACCEPTE)**

**CETTE ADHESION DONNE DROIT A :**

- DECIDER DES ACTIVITES ET DES ACHATS DE LA MDL**
- PAYER MOINS CHER ET ÊTRE PRIORITAIRE POUR LES ACTIVITES PAYANTES DE LA MDL (SORTIES LOISIRS OU CULTURE : LASER GAME, VISITES EXPOSITIONS, ETC...)**
- AVOIR UN ACCES ILLIMITE AUX ACTIVITES GRATUITES DE LA MDL (SALLE DE MUSIQUE, JEUX DE SOCIETE, ATELIERS D'ECHECS OU DE THEATRE, ETC...)**

**DATE ET SIGNATURE :**

LYCEE HONORE D'URFE  
1,IMPASSE LE CHATELIER  
BP 90259  
42014 ST ETIENNE CEDEX 2



## PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT OPTION COURSE D'ORIENTATION

La course d'orientation nécessite des déplacements sur les sites de pratique et engendre par conséquent des frais de transport exceptionnels. Une participation de 125 euros est demandée aux familles(acte du Conseil d'administration du 30 mai 2016) .

---

A compléter et à rendre accompagné d'un chèque de 125 € libellé au nom de l'Agent Comptable du Lycée Honoré d'Urfé.

Je soussigné(e) M.....responsable légal de l'élève,

NOM :

PRENOM :

Niveau :

Participe aux frais de transport concernant les déplacements pour la pratique de la course d'orientation.

Signature

# Aux arts lycéens !!



## Les enseignements optionnels artistiques du lycée Honoré d'Urfé communiquent !

Le **lycée Honoré d'Urfé** que vous allez intégrer en septembre vous offre un large choix d'enseignements optionnels qui représentent **3h hebdomadaires** dans votre emploi du temps.

Ces options vous permettront d'approfondir et d'élargir votre **culture générale** et de donner une **"couleur" singulière à votre profil** en vue de votre **orientation post-bac**. Surtout, elles pourront vous offrir un moment de "respiration" pendant lequel il vous sera loisible de vous **émouvoir**, de vous **exprimer**, de **découvrir**, d'**apprendre** autrement...

Le lycée propose :

**Arts Plastiques**

**Cinéma-audiovisuel**

**Histoire des Arts**

**Musique**

**Théâtre**

Pour en savoir plus, les équipes ont réalisé des capsules vidéo consultables sur le site du lycée à l'adresse suivante : <https://www.honoredurfe.eu/index.php/premiere-et-terminale/enseignements-optionnels>

## N'hésitez plus ! Inscrivez-vous !



## Arts plastiques

- **Pratiquer les arts plastiques** sous toutes leurs formes : dessin, peinture, volume, installations et projets architecturaux, photographie et outils numériques.
- Apprendre à observer, à analyser et à présenter les œuvres et les pratiques artistiques.
- Découvrir les œuvres en grandeur nature par des sorties, un voyage, des visites et des rencontres d'artistes
- Participer à des projets d'exposition ou d'ateliers de création.
- Préparer son orientation dans l'enseignement supérieur et, éventuellement, son choix de spécialité en classe de première.

Contact et informations : [myriam.moreton@ac-lyon.fr](mailto:myriam.moreton@ac-lyon.fr) ; <https://www.instagram.com/artsplastiqueslyceeh.durfe/>

## Cinéma-audiovisuel

- Avoir envie d'apprendre à faire un film : écriture, tournage, montage.
- Aimer le travail en atelier et en groupe.
- Vouloir enrichir sa culture et apprendre à se repérer dans les grands courants de l'histoire du cinéma.
- Apprendre à repérer quel angle de prise de vue, quelle échelle de plan, quel mouvement de caméra composent les images vivantes du cinéma.
- Se familiariser avec la méthode de l'analyse filmique.
- Participer à des tournages avec des professionnels.
- Découvrir des lieux culturels comme Le Méliès, la Cinémathèque, le Gran Lux, l'Institut Lumière à Lyon etc.
- Participer à des festivals : Les Rencontres des cinémas d'Europe à Aubenas, le festival du court-métrage à Clermont-Ferrand etc.

Contact et informations : [carine.bebin@ac-lyon.fr](mailto:carine.bebin@ac-lyon.fr)

## Histoire des arts

- Être curieux et ouvert.
- Aimer visiter musées, villes, galeries d'art, etc. Ces séances de travail sont au cœur de notre pratique pédagogique.
- Avoir envie de faire des rencontres avec des professionnels du monde des arts et de la culture (scénographes, architectes, artistes, conservateurs, etc.).
- Vouloir découvrir des parcours professionnels originaux et travailler son orientation.
- Aimer travailler sur des supports variés (table ronde webradio, billet de blog, panneaux, exposés, mini-dossiers, etc).
- Vouloir s'investir dans un PROJET PARTENARIAL COLLECTIF (avec un musée, un artiste...) donnant lieu à une restitution (médiation publique, organisation d'une exposition, etc...).

Contact et informations : [laurent.pireyre@ac-lyon.fr](mailto:laurent.pireyre@ac-lyon.fr) ; blog : <https://lewebpedagogique.com/saintetiennehida/>

## Musique

- Réaliser des projets musicaux ambitieux, s'investir avec passion dans un travail de groupe.
- Enrichir sa culture générale en développant sa sensibilité.
- Apprendre à maîtriser sa voix et ses émotions, améliorer sa posture face à un public.
- Rencontrer et travailler avec des professionnels, découvrir des métiers liés à l'univers du spectacle.
- Apporter une valeur ajoutée à sa poursuite d'études.

Contact et informations : [christelle.bossu@ac-lyon.fr](mailto:christelle.bossu@ac-lyon.fr) ; blog de la section : <http://www.leszurfaces.fr/>

## Théâtre

- Se cultiver et voir des spectacles.
- S'exprimer avec son corps et sa voix.
- Découvrir des techniques de jeu avec des comédiens professionnels.
- Se mettre en jeu et jouer.
- Vivre une formidable aventure humaine en montant un spectacle vivant.

Contact et informations : [valerie.souchon@ac-lyon.fr](mailto:valerie.souchon@ac-lyon.fr) ; blog: <https://optiontheatrelyceehonoredurfe.jimdo.com/>